

les couches gallo-romaines, il fallait le bouleversement de cette époque où chaque souverain vainqueur reconstruisait, à sa guise et selon sa fortune militaire, son royaume parfois éphémère. C'est ce qui eut lieu sans doute au point de vue ecclésiastique de 517 à 523, et voilà pourquoi et comment l'évêché de Belley prit naissance tout en étant la continuation comme dignité de celui de Nyon, de la *colonia Equestrium* de César.

Mais n'oublions pas que cette longue dissertation a eu pour motif de déterminer la position géographique des Allobroges d'outre-Rhône, qu'on ne peut placer, selon ce que nous venons de dire, autre part que dans les trois archiprêtrés anciens désignés par les chiffres I, II, III, puis plus tard sous les noms d'archiprêtrés de Belley, de Virieu-le-Grand et d'Arbignier,.

A Seyssel et à Culoz sont les Séquanes, à Lhuis et à Lagnieu sont les Ambarres ; donc les opinions de Je d'Anville, de M. de Saulcy, de M. Valentin Smith doivent être rejetées, et d'ailleurs si on place les *Allobroges trans Rhodanum* de Cordon à Miribel, comme on le voudrait, comment expliquer les passages de Strabon et d'Ammien Murcellin dans leur description du cours du Rhône? Strabon dit : « Descendu dans les plaines des AUobroges et des Ségusiens (Ségusiaves), il (le Rhône) se joint à la Saône à l'endroit où est Lyon, ville appartenant à ces derniers (1). » Dans cette description, Strabon a bien en vue le parcours du Rhône depuis Cordon jusqu'à Lyon, vis-à-vis les plaines du Dauphiné, il n'y a pas à hésiter. Or, il place le Rhône entre les Ségusiens et les AUobroges, ce qu'il n'aurait pas dit si les AUobroges trans Rhodanum eussent habité la rive droite

(1) Inde in campestria Allobrogum et Segusiavorum lapsus, apud Lugdunum cum Arare concurrat urbem Segusiavorum. (Strab., lib. IV, p. 186.)